

Vidéoconférence

Que ce soit à votre poste de travail ou dans une salle de vidéoconférence, organiser des réunions vidéo avec des personnes d'autres ministères ou de l'extérieur de l'administration fédérale est facile. Veuillez prendre note que ce service est limité aux ministères et organismes [partenaires inscrits](#).

Les systèmes de vidéoconférence (VC) permettent d'effectuer des appels vidéo bidirectionnels et nécessitent un pont de conférence pour connecter au moins trois systèmes différents entre eux. Grâce au service de vidéoconférence de Services partagés Canada (SPC), vous pouvez organiser des réunions vidéo entre ministères ou avec des organisations non gouvernementales. Deux options s'offrent à vous :

- **Ma salle de réunion virtuelle** : Un compte libre-service vous permet de tenir des VC en tout temps.
- **Vidéoconférences planifiées** : Un gestionnaire de VC crée la vidéoconférence et la gère pour vous, en s'assurant que le pont entre les systèmes de VC est opérationnel.

Fonctions

- Appels vidéo internes et externes
- Partage de documents avec les participants
- Utilisation des salles de réunion communes du répertoire des salles de vidéoconférence du gouvernement du Canada

Utilisation de ma salle de réunion virtuelle

À l'aide de votre compte libre-service, vous pouvez organiser des réunions vidéo regroupant jusqu'à 25 sites participants dans votre propre salle de réunion virtuelle (SRV). Les participants peuvent se joindre à la réunion par vidéo sur leur ordinateur, à partir d'une salle de VC ou par téléphone.

Obtention d'un compte

Pour obtenir un compte SRV, vous devez faire partie d'un ministère ou d'un organisme partenaire inscrit. Vous devez aussi remplir et soumettre le formulaire ci-dessous.

- [Demande de compte pour ma salle de réunion virtuelle](#) (lien désactivé)

Organisation de réunions virtuelles

Pour organiser une réunion, vous devez avoir accès à un ordinateur avec la fonction vidéo ou à une salle de vidéoconférence. Il vous suffit de fournir l'adresse de SRV aux participants lorsque vous envoyez l'invitation. Vous pouvez aussi vous réunir sur-le-champ à tout moment.

- [Guide d'utilisation de ma salle de réunion virtuelle](#)
- [Répertoire des salles de vidéoconférence du gouvernement du Canada](#) (lien désactivé)

Utilisation des vidéoconférences planifiées

La planification de vidéoconférences vous permet de préparer une VC multiservice en vue d'obtenir de l'aide, par exemple pour des événements spéciaux. Ce service est offert pour les vidéoconférences auxquelles participent trois sites ou plus.

Organisation de réunions planifiées

Pour organiser une réunion, vous devez avoir accès à un ordinateur avec la fonction vidéo ou à une salle de VC. Pour planifier une vidéoconférence, vous devez aussi remplir le formulaire ci-dessous et le soumettre.

- [Demande de planification de vidéoconférence](#) (Lien au formulaire de demande désactivé)
- [Répertoire des salles de vidéoconférence du gouvernement du Canada](#) (lien désactivé)

Heures d'ouverture

Les heures d'ouverture demeurent inchangées. Veuillez communiquer avec le Bureau de service de la TI de votre ministère pour obtenir davantage d'information.

Support

Veuillez communiquer avec le Bureau de service de la TI de votre ministère.

Renseignements supplémentaires

Pour en savoir plus, communiquez avec le [gestionnaire des relations avec les clients](#) de votre ministère ou organisme.

Guide d'utilisation de la salle de réunion virtuelle

En tant que titulaire d'un compte pour une salle de réunion virtuelle (SRV), vous pouvez organiser des réunions vidéo en tout temps, que ce soit à votre poste de travail ou dans une salle de vidéoconférence.

Lorsque vous vous connectez à une SRV, vous vous connectez en réalité à un pont de vidéoconférence. Ce pont établit une connexion entre les participants à l'aide de différents systèmes de vidéoconférence ou ordinateurs vidéo. Vous n'avez pas besoin de réserver le pont, car vous pouvez utiliser votre SRV à tout moment et aussi souvent qu'il le faut sans réservation. La SRV peut facilement accueillir des participants vidéo et audio sans avoir à utiliser de ligne audio distincte.

Tous les systèmes de vidéoconférence normalisés devraient pouvoir se connecter à la SRV à partir d'un poste de travail ou d'une salle de réunion, qu'ils utilisent le réseau en place (réseau numérique intégré ou RNIS) ou un réseau IP.

Organisation de réunions

Vous pouvez organiser des réunions regroupant jusqu'à 25 sites vidéo ou audio. Les fonctions de base, telles que le téléchargement et la diffusion d'une présentation, sont accessibles par une SRV dont l'utilisation est similaire à celle d'un système de vidéoconférence normalisé.

- Donnez le numéro d'identification personnel (NIP) d'accès sécurisé et l'adresse de votre SRV aux participants.
- Les participants peuvent se joindre à la réunion en entrant l'adresse de la SRV à l'aide d'un système de vidéoconférence normalisé.
À noter : Les participants utilisant un RNIS ou des services téléphoniques peuvent se connecter à la SRV à partir d'un système de vidéoconférence RNIS en composant le 613-729-5408 (pour la région de la capitale nationale ou le numéro sans frais 1-855-470-7641. Ils seront ensuite invités à composer le code de conférence (le nom précédant le symbole @ dans l'adresse de la SRV, p. ex. 76136146265) suivi du symbole #.
- La connexion à la SRV est réussie lorsque cet écran bleu s'affiche :



- Une fois les participants connectés, on peut les voir dans la SRV. Les participants audio sont représentés à l'écran par un icône de téléphone.

Fonctions de la salle de réunion virtuelle

Une fois dans la SRV, les autres participants et vous-même pouvez accéder à diverses fonctions offertes dans la plupart des systèmes de vidéoconférence normalisés. Les fonctions s'affichent à l'écran comme des icônes cliquables.

Autoportrait	Permet d'afficher une petite image de vous-même à l'écran de votre SRV.
Marche/arrêt vidéo	Permet de mettre en marche ou d'arrêter votre caméra vidéo.
Activer/désactiver le son	Permet d'activer ou de désactiver votre microphone.
Volume	Permet de régler le volume de vos haut-parleurs.
Plein écran	Permet d'utiliser l'affichage plein écran.
Partager les documents	Permet de partager les documents sur votre bureau avec d'autres participants.
Terminer	Permet de vous déconnecter de la SRV.

Conseils

Si vous n'avez jamais utilisé ces systèmes de vidéoconférence, vous devriez prévoir un essai avant la réunion, préférablement vers la même heure, afin de vous assurer que le service fonctionne bien.

Un message indiquant une mauvaise qualité ou affichant un point d'exclamation signifie que la performance de votre réseau est peut-être faible. Vous risquez d'avoir une expérience vidéo et audio de moindre qualité pendant la réunion.

Si vous éprouvez des difficultés techniques au cours d'une vidéoconférence, vous pouvez essayer de vous reconnecter. Si la session continue d'être de mauvaise qualité, vous devriez passer en mode audioconférence afin de pouvoir continuer la réunion avec le minimum de perturbation.